

FOCUS SUR Démarche qualité de l'accompagnement



La démarche qualité
est lancée !

PAGE 2



Entreprise adaptée de
Melay : engagée pour
l'emploi inclusif

PAGE 5



Le vote, un droit
mis en pratique

PAGE 7

ÉDITORIAL

Vers une démarche dynamique d'amélioration continue

Par Daniel DAGUIN, administrateur et représentant Kypseli auprès de l'UNAPEI



En 2022, la Haute Autorité de Santé adoptait un référentiel de la Qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

On associe souvent la Qualité à des procédures, à du papier, et à des contraintes réglementaires. La qualité doit être, en réalité, une démarche dynamique d'amélioration continue, répondant aux attentes et besoins des personnes accompagnées. En termes simples, la Qualité, c'est faire de son mieux collectivement.

La qualité est l'affaire de tous !

C'est l'affaire de tous, le Conseil d'administration et la Direction qui donnent le Cap, les professionnels qui la mettent en œuvre au quotidien, les usagers et les familles, et enfin les tutelles.

Actuellement, l'évaluation de la mise en œuvre du référentiel Qualité HAS est en cours à Kypseli. Au préalable, des temps d'auto-évaluation ont été organisés avec les professionnels, des personnes accompagnées, des membres de Conseils de vie sociale (CVS). Les évaluations de la HAS sont une photographie à un moment donné de la qualité au sein de notre Institution.

Mais la qualité se vit, se ressent, doit se pratiquer au quotidien. Dans cette continuité Kypseli a formalisé un protocole de traitement des plaintes et réclamations. La possibilité est ainsi donnée aux personnes et leur entourage de s'exprimer, pour toujours repérer et formaliser les pistes de progrès.

Kypseli est une association qui souhaite mettre la qualité au cœur des actions menées auprès des personnes accompagnées et de leur famille.

INFORMATIONS LÉGALES

ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP EN ANJOU
28, rue de la Gibaudière 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou - 02 41 43 54 22 - contact@kypseli.co
Crédit photo : DR. Coordination : Gaëlle Casseneuve. Design éditorial : Thomas Ka

UN GRAND MERCI À NOS LECTRICES



Karine Volclair



Elodie Onillon

TOUS LES
ENREGISTREMENTS



LES ENTREPRISES ADAPTÉES

Un modèle inclusif d'avenir

Par Hervé Remy, Directeur Pôle Réussite Professionnelle.

A la fois une entreprise classique et une structure socialement engagée, l'Entreprise Adaptée (EA) offre un accompagnement sur mesure à ses salariés, tout en produisant des biens ou services de qualité pour ses clients.

Une EA emploie entre 55 % et 75 % de personnes en situation de handicap, un seuil qui permet de concilier la rentabilité économique et la mission d'inclusion.

En dessous de 55 %, l'entreprise perd son statut d'EA. Au-delà de 75 %, les aides sont écrêtées : il n'y a plus de subventions pour les postes supplémentaires, ce qui limite la viabilité économique.

Performance et inclusion

Une EA est une entreprise à part entière et offre un accompagnement sur mesure à ses salariés. Elle accueille des travailleurs reconnus par la CDAPH, Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, comme ayant une capacité de travail réduite inférieure à un tiers. Les salariés signent un contrat de travail classique (CDI ou CDD) et bénéficient d'un accompagnement personnalisé (aménagements de poste, tutorat et formations).

Des défis passionnants pour Kypseli ! Malgré leur succès, les EA font face à plusieurs enjeux comme une concurrence accrue, la pénurie de main-d'œuvre en situation de handicap et qualifiée ainsi que l'obligation de modernisation numérique.

En outre, allier inclusion et rentabilité demande une gestion rigoureuse.

Nouveau bâtiment industriel

Face à ces enjeux, Kypseli innove avec la construction d'un nouveau bâtiment industriel (ZAC des Sources Melay, à proximité du site actuel). Ce projet s'inscrit dans une vision à long terme pour répondre aux besoins actuels et futurs.

Il permettra, entre autres, d'améliorer les conditions de travail avec des espaces ergonomiques et aussi de diversifier les activités avec l'accueil des nouvelles lignes de production. C'est également la promesse de sécuriser l'emploi en garantissant une charge de travail stable grâce à une diversification des clients.

Un bâtiment pour attirer de nouveaux talents, motivés et compétents, comme de nouveaux clients avec des locaux modernes et des outils performants.



REPORTAGE

La fête associative

Par Marie-Pia Humeau, Administratrice du CA Kypseli

Résidents, familles, bénévoles se sont retrouvés pour partager un repas, participer aux animations et profiter d'une tombola très appréciée.



Le samedi 30 mai 2026, le Maine-et-Loire est en alerte orange canicule. Les participants à la fête associative ont été accueillis à l'ombre dès l'entrée. Ils se sont ensuite dirigés vers les zones ombragées ou vers les jeux proposés par le Parc de l'Etang à Brissac-Quincé.

À 12h30, Bernard Briodeau et Grégoire Dupont ont accueilli le député François Gernigon. Après un discours rapide, un apéritif frais à été servi.

Le repas partagé a été apprécié par les convives. Puis les tartelettes conservées dans la remorque réfrigérée ont été distribuées.

Pour terminer les détenteurs de billets de tombola se sont installés sur les bancs sous les arbres pour attendre l'annonce des numéros gagnants. Hélène et Jean-Marie ont animé le tirage au sort. Les nombreux lots (enceintes en forme de ballon, bons pour des promenades en bateau, des visites de musées ou pour des repas ...) ont fait des heureux.

Cette journée a permis aux habitants des foyers et d'habitats inclusifs et à la communauté " Kypseli" de se retrouver et de créer des souvenirs communs. Les bénévoles ont rangé le matériel et remis le site en état avant que l'orage n'éclate. La chaleur n' a pas altéré la convivialité.

Merci à tous d'avoir contribué à la réussite de cette journée.



Un grand merci à la société de restauration collective RESTORIA qui a offert de délicieux desserts !



66° CONGRÈS NATIONAL DE L'UNAPEI

L'association était présente à Bordeaux début juin.



À cette occasion, deux membres de notre Conseil d'administration, Daniel Daguin et Leïla Benard, ainsi que notre Directeur général, Grégoire Dupont, ont participé aux différents temps forts de cet événement national rassemblant les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

S'engager pour le vivre ensemble : handicap, les familles au cœur de l'action

Pendant trois jours, les participants ont pu assister à des parcours découverte, à une journée thématique consacrée aux grands enjeux du secteur, ainsi qu'à l'Assemblée Générale de l'Unapei. Ces rencontres ont permis de nombreux échanges, le partage d'expériences et la réflexion collective autour des défis actuels et futurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.



RETOUR SUR... DU CAPCAT 1992 AU CAPESAT 2026

En 1992 un groupe de parents de jeunes adultes en situation de handicap se trouve sans solution : trop âgés pour rester en IMPRO, ces jeunes ne peuvent intégrer un CAT faute de place. Que faire ?



C'est ainsi qu'est né le CAPCAT (Centre d'Attente de Placement en Centre d'Aide par le Travail) au sein de l'AAPAI devenu Kypseli. Au départ l'atelier compte une vingtaine de personnes. Il est situé près de l'ESAT St-Barthélémy.

Deux bénévoles par demi-journée se relaient soutenus par des salariés de l'association.

Gérard Corre, atteint de myopathie, a particulièrement marqué par sa présence et son savoir-faire ; il a aussi permis à un moniteur d'atelier qui devenait aveugle de terminer sa carrière malgré son handicap.

En 2005 le CAPCAT, avec la construction de l'ESAT VERRIERES EN ANJOU, devient CAPESAT (Etablissement et Services d'Accompagnement par le Travail) et continue de fonctionner de la même manière : 2 bénévoles le matin, 2 l'après-midi.

Mais le Covid met un frein à l'organisation, les bénévoles se font plus rares. Le CAPESAT qui compte en moyenne entre 6 et 10 personnes travaille le matin avec 2 bénévoles et l'après-midi ces personnes sont réparties dans les autres ateliers. Si, au départ le CAPCAT a été mis en place principalement pour de jeunes adultes, aujourd'hui le CAPESAT accueille des hommes et des femmes d'horizons divers, reconnus comme en situation de handicap suite à « un accident de la vie » ou une rupture avec le monde du travail. Le CAPESAT ne peut vivre sans la présence des bénévoles, les volontaires sont les bienvenus. « On reçoit autant que ce qu'on donne ».



Merci à Geneviève Moret qui m'a aidée à rédiger cet article.
Maryannick Le Saëc

CHANTIER DE LA POSSONNIÈRE

Par Catherine Malet Administratrice du CA Kypseli

Le 18 mars un petit groupe du CA a visité le chantier.

Christophe Blais nous a guidés et expliqué l'avancement des travaux de cette première étape qui consiste en la création de 4 chambres.

Sous un beau ciel bleu, nous avons visité les extérieurs, ce qui nous a permis d'apprécier la qualité de la construction, le choix d'une architecture moderne s'accordant parfaitement à l'existant ; la priorité étant donnée à la lumière.

Les travaux d'extension de l'UPHV s'inscrivent aussi dans le souci de s'intégrer à la vie du village (proximité de la maison médicale, des commerces...).

Le nouveau bâtiment faisant suite au couloir existant de l'UPHV côté jardin, offrira 4 nouvelles chambres équipées de sanitaires. Plusieurs résidents nous ont accompagnés, très fiers et très heureux, mais aussi pressés d'occuper ces nouveaux locaux. Nous avons poursuivi la visite avec Marc Nicosia qui nous a reçus dans l'atelier des activités manuelles. Et pour terminer la visite, un petit tour par l'UPHV nous a permis de rencontrer les résidents, et avec certains, de vivre d'émouvantes et chaleureuses retrouvailles.

Maintenant nous sommes pressés d'arriver à la fin de ces travaux, d'admirer les finitions lors d'une prochaine visite ou de l'inauguration.



THÉMATIQUE

Un nouvel espace SAVS pour renforcer la collaboration

Par Coralie Kindt Cheffe de service du SAVS, texte validé par l'ensemble de l'équipe

Le SAVS Kypseli accompagne aujourd'hui une centaine de personnes sur l'agglomération angevine, Brissac Loire Aubance et Chemillé-en-Anjou, ainsi que sur leurs zones périphériques.

Le vendredi 10 avril 2026, l'équipe du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) a pris place dans ses nouveaux bureaux au siège de l'association.

Cet aménagement marque une étape importante, puisqu'il permet désormais de regrouper une partie des professionnelles venant de Saint-Barthélemy-d'Anjou et d'Angers, soit huit professionnelles, au sein d'un même espace de travail.

Depuis septembre 2025, les deux éducatrices de Chemillé ont également intégré de nouveaux locaux situés au sein du foyer de Chemillé. Elles y sont présentes afin de maintenir une proximité essentielle avec les personnes accompagnées sur ce territoire.

Ces évolutions contribuent à renforcer les liens entre les équipes. Dans un métier où les professionnels peuvent parfois exercer de manière isolée, le fait de disposer de lieux de travail identifiés favorise les échanges, le partage d'expériences. Cela participe pleinement à une dynamique de travail d'équipe plus riche et plus soutenante au quotidien.

Ces nouveaux espaces réfléchis en équipe permettent également d'affirmer une identité commune et d'améliorer la lisibilité du service, tant pour les personnes accompagnées que pour les partenaires.

Une salle dédiée aux entretiens avec les personnes accompagnées a également été pensée, afin d'offrir un cadre accueillant, confidentiel et adapté aux temps d'échange.

Ces aménagements constituent une belle avancée pour soutenir la qualité de l'accompagnement et renforcer le sentiment d'appartenance à une équipe engagée au service des personnes accompagnées.



Bureau Chemillé : Laura, Maud



Bureaux Saint-Barth : Aurélie, Céline, Anaïs, Sarah, Coralie, Bérengère, Hélène, Sybille

ÉCOUTER EN LIGNE



VIE QUOTIDIENNE

De la démocratie à la Possonnière

Par Didier VERGNAUD Animateur au foyer d'hébergement de la Possonnière

Dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté et du droit de vote, plusieurs éléments pédagogiques ont été mis en place aux foyers de la Possonnière.



Dans un premier temps, il a été expliqué par une réunion et des affiches en quoi consistaient les élections municipales. Il a fallu ensuite procéder aux inscriptions sur les listes électorales de celles et ceux qui souhaitent voter. Le maire de la Possonnière est ensuite venu en personne échanger sur le rôle du maire, son pouvoir, ses missions, en quoi consiste un conseil municipal.

Les résidents ont pu essayer l'écharpe tricolore !

L'idée nous est venue d'organiser un vote fictif afin que les résidents puissent déjà s'essayer à voter et voir comment se passait le dépouillement. Rien de tel pour cela que d'organiser un festival du court métrage en semaine.



Nous nous sommes fait prêter par la mairie un isoloir et une urne et nous avons annoncé par voie d'affichage la tenue du festival.

Le jour venu nous avons installé un « bureau de vote » avec enveloppes et bulletins dans la salle où nous projetions les courts métrages puis nous avons expliqué le déroulé de la soirée : visionnage, vote et dépouillement. Les bulletins de vote étaient des images extraites des films. Après les visionnages, place aux votes. Chaque étape a été décortiquée, de la prise du bulletin à la signature.



Une fois le scrutin clos, nous avons ouvert l'urne devant les résidents qui avaient voulu assister au dépouillement. Quatre tas ont été faits, les bulletins ont été recomptés à la fin avant la proclamation du résultat final au plus grand plaisir des résidents. Le jour J, certains résidents sont allés voter seul mais la grande majorité a souhaité être accompagnée.

Si les résidents ont été un tantinet impressionnés par le côté solennel du vote, ils étaient un peu en terrain connu et n'ont pas connu de difficultés particulières pour glisser leur enveloppe dans l'urne.

ECHOS DES ÉTABLISSEMENTS

Entrées salariés encadrants:

Madame Julie BOULLANGER, le 02/02/2026 sur un poste d'accompagnateur en hébergement au foyer d'hébergement de Saint-Barthélemy-d'Anjou

Madame Karine VOLCLAIR, le 01/04/2026 sur un poste de coordinateur en habitat inclusif.

Madame Marina CHARLET, le 18/05/2026 sur un poste de responsable d'amélioration continue.

Sorties salariés encadrants:

Nadine GUEDON, le 30/06/2026 pour un départ à la retraite d'un poste de référent qualité.



INTERVIEW

Yannick Bennot : une évaluation utile et rassurante

Arrivé à l'ESAT en juin 2024, Yannick travaille à l'atelier restauration et a rencontré les évaluateurs externes.



En quoi consiste votre travail au sein de l'ESAT ?

Je participe à la préparation des sandwiches, des salades, des desserts ainsi qu'aux livraisons. J'effectue également actuellement un stage au KFC dans le cadre d'un projet d'emploi en milieu ordinaire, tout en continuant mon activité à l'ESAT.

J'ai été reçu en entretien individuel par les évaluateurs. Cela s'est très bien passé. Je me suis senti à l'aise pour répondre aux questions.

Quels sujets ont été abordés ? Les évaluateurs m'ont interrogé sur mon accompagnement à l'atelier, mes relations avec la monitrice, mon arrivée à l'ESAT, ainsi que sur les documents qui m'ont été remis, le livret d'accueil et la charte.

Vous êtes-vous senti écouté ? Oui, tout à fait. Les évaluateurs étaient attentifs et semblaient réellement intéressés par ce que j'avais à dire.

A quoi sert cette évaluation ? Elle permet de vérifier que les personnes sont bien accompagnées et d'identifier les points d'amélioration. Il y a toujours des choses à faire évoluer pour mieux répondre aux besoins des travailleurs.

Est-il important que les travailleurs puissent s'exprimer lors de ces évaluations ? Oui, c'est très important. Cela permet de donner son avis et de partager son expérience de manière directe.

Est-ce une bonne chose que l'évaluation soit réalisée par des personnes extérieures ? Parce qu'elles sont neutres, il est parfois plus facile d'aborder certains sujets avec elles. Cela favorise une parole plus libre.

Pensez-vous que ce type de démarche devrait être renouvelé ?

Oui. Peut-être pas tous les ans, mais régulièrement, par exemple tous les deux ou trois ans. Cela permet de continuer à améliorer l'accompagnement et le fonctionnement de l'établissement.

Que reprenez-vous de cette expérience ? J'ai trouvé cette démarche utile et constructive. Il est important que les travailleurs aient l'occasion de s'exprimer et que leur avis soit pris en compte pour faire évoluer les pratiques.



DEVENEZ PARTENAIRE D'UN PROJET INCLUSIF !

L'habitat inclusif est bien plus qu'un lieu de logement : c'est un véritable projet collectif où chacun garde son autonomie tout en bénéficiant d'un accompagnement humain et solidaire. Il permet à des personnes de tous âges et en situation de handicap mental de vivre ensemble, dans un cadre bienveillant, convivial et adapté à leurs besoins.

Acteur d'une association locale, d'une structure culturelle, sportive ou de loisirs ou encore partenaire de proximité sur le territoire Angers/Les Ponts-de-Cé ?

Votre engagement peut enrichir notre projet, renforcer l'accompagnement de nos habitants et contribuer à un environnement encore plus solidaire et ancré dans la vie locale.

Ensemble, nous pouvons construire un habitat où vivre ensemble devient une véritable richesse !

Contactez Karine Volclair, coordinatrice Habitats inclusifs 07 57 49 83 53

ÉCOUTER EN LIGNE

